

Procès-verbal
Conseil d'établissement
École des Cœurs-Vaillants
Le 3 septembre 2015

Étaient présents

Danielle Bilodeau
Stéphanie Bissonnette
Chloé Laprade-Chamberland
Nathalie Comeau
Sylvain Deblois
Marie-Hélène Lavoie
Chantal Lebel

Était absent

Sylvie Bouchard
Sylvianne Préfontaine

Public

École des Cœurs-Vaillants
CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Le jeudi 3 septembre 2015 15h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (1)
2. Vérification du quorum et des présences (1)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 2)
4. Dossier courant
 - 4.1 Transfert surplus budget service de garde (approbation 5)
5. Levée de l'assemblée

Sylvain DeBlois
Président

Danielle Bilodeau
Directrice

Président

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Ouverture de la séance et mot de bienvenue : Ouverture de séance à 15h35
2.		Vérification du quorum et des présences : Il y a quorum
3.	152-CÉ 14-15-73	Lecture et adoption de l'ordre du jour : SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Natalie Comeau et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
4.1	152-CÉ 14-15-74	Dossier courant : Transfert surplus budget service de garde Mme Bilodeau explique que le service de garde a terminé son année 2014-15 avec un surplus budgétaire. Ce surplus découle d'une prévision pour imprévus rendue nécessaire par le fait qu'on ne peut pas terminer l'année en déficit. Le montant exact du surplus à la fermeture de l'année financière 2014-15 n'est pas encore connu exactement à cause des comptes en souffrance. Considérant que le service de garde dispose d'un surplus budgétaire d'environ 3000\$ pour l'année 2014-15; Considérant que le service de garde ne peut plus dépenser ce surplus sur l'année 2014-15; Considérant qu'il est incertain de ce qu'il en adviendra si on le transfert au budget 2015-16 du service de garde; Considérant qu'on a un projet d'embellissement de la cour d'école en cour et qu'il est possible de se prévaloir d'une disposition réglementaire nous permettant de transférer ce surplus au poste budgétaire « Embellissement de la cour d'école » du budget de l'école 2015-16; Considérant que l'argent transféré à ce poste budgétaire restera à l'école des Cœurs-Vaillants; Il est proposé de transférer le surplus budgétaire 2014-15 du service de garde, jusqu'à un maximum de 3000\$, au poste budgétaire « Embellissement de la cour d'école » du budget 2015-16 de l'école. SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'approuver le transfert budgétaire proposé.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
5.		Levée de l'assemblée : Fermeture de la séance à 15h45.